

Réf: Dossier N° : 16429

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES

» en abrégé «GROUPE SDC »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA AKOUEDO
PALMERAIE, 08 BP 4211 ABIDJAN 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Août 2015, et enregistrés au CEPICI le 28 Août 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES » en abrégé «GROUPE SDC ».

Objet: Assistance (financière et technique) aux collectivités; Assistance financière: recouvrement,... Assistance technique: construction d'infrastructure, réhabilitation,... Sécurité privée; Collecte et traitement des ordures ménagères; diverses prestations et toutes autres activités semblables, complémentaires ou connexes, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou en faciliter la réalisation ou le développement. La société peut agir en tout pays pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association ou société avec toutes personnes ou société et réaliser directement ou indirectement, en tous pays, sous quelque forme que ce soit, les opérations rentrant dans son objet. Elle peut prendre sous toutes formes, et par tous moyens, tous intérêts et participation dans toutes affaires et entreprises ivoiriennes étrangères.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA AKOUEDO PALMERAIE, 08 BP 4211 ABIDJAN 08

GERANT: Monsieur SERIFOU MAMADOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20008 du 28/08/2015 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7348 du 28/08/2015

Pour Avis

Le CEPICI

